

mancement le lever. Le mécanicien de l'explosif fut l'un des efforts pour faire tomber les murs.

Cette catastrophe, ajouta le ministre, est la plus grande qui ait frappé notre pays, car jamais chez nous, le chiffre de 40 morts et de 30 blessés ne fut atteint.

A OSTENDE

C'est le signal de la résurrection d'Ostende. Les plus longs jours et les plus beaux sont trop courts pour écouler cette vie heureuse qui se prolonge si avant dans la nuit, sous les lampes illuminées du Kursaal et du Club. De toute l'île, ici est toujours bon. L'haleine puissante de la mer ne permet pas aux images de raser au ciel qu'aux pompeuses sorties de parader aux cercueils funéraires. Les dernières lumières de l'heure, qui viennent et s'arrêtent, ne sont qu'à ajouter le plus bleu. Tout s'y trouve, les lieux de l'art et du luxe, comme celles de la nature dans son triomphe marin. Les élégants dévoués qui viennent de disparaître par l'Europe et grand prix de Paris, commencent à coigner, et lorsque l'arrivée de la plus belle flotte de bateaux de la Saison, deux grands frères de Russie : les princes Alexandre et Serguei, sont attendus pour demain. C'en sera bien le grand signal, l'ouverture de la pleine saison d'Ostende. Dans quelques jours s'ouvrira la campagne d'Opéra. Déjà l'Opéra-Comique au Théâtre Royal. Depuis la vie sportive de la ville, avec ses débats et discussions, avec ses réunions, ses grandes grèves, le dévouement d'Ostende a fait rayonner sur le monde son éclat incomparable, son signal de richesse.

Carnet du Lecteur

MARIAGES

Ostende. — La 8 juillet prochain, sera célébrée dans le magnifique château qui appartient à M. le baron Nambotin, Gouverneur militaire de l'île, la mariage du capitaine de la Société des Bains de Mer d'Ostende, le mariage de la charmante fille de M. le baron, Mlle Edwige Marquet avec M. Max Guérin, fils de M. le baron Guérin, député de Nîmes, membre des Alpes-Maritimes, et l'un des hommes politiques les plus en vue du pays.

DEUIL

A Pont-Vendin. — M. Philibert, chef de service des contributions indiscrètes à la sacristie d'Allemagne, est mort subitement matin à 7 heures. Nous présentons à sa famille ses sincères condoléances.

À Paris. — M. de la Fosse, directeur d'Elysée, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son père, M. Louis Fosse, décédé en Alsace-Lorraine, à l'âge de 91 ans.

Le 15 juillet. — Le républicain de 1848, il avait continué après l'annexion, de résider en Lorraine, où il donna tout à la fûl l'exemple de ses forces vertes et de son culte indomptable du souverain et de l'indépendance. Il fut arrêté de tous ses conciliabres, il contribua toujours, d'une façon militante, à la défense des idées françaises aux pays annexes.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

M. George Lengtort, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Lille, vient de remporter le premier prix du concours ouvert à Nîmes par l'Association professionnelle des architectes.

Le 15 juillet. — M. Martin au Poisson, pour la vente au gris et à la crème, M. Georges Lengtort, qui est originaire de la Chambre d'Artisanat de Lille, a été nommé à la tête du jury, la question de confiance, et il devra déclarer que l'œuvre de M. Lengtort, qui a obtenu le deuxième prix, n'a pas été évaluée par le représentant, l'avant-égaré. Après d'autres recherches, M. Lengtort vient de mettre une pochette de motif avec la cursive du Lieutenant Lambert, dont il est l'ordonnance. Les deux gagnants vont fêter leur réussite par un mariage.

350 Japonais noyés

Nîmes, 17 juillet.

Cinquante balayeurs pêcheurs ont fait naufrage en eau de la côte de Kugoshima. Il y a eu trois cent cinquante noyés.

Le gouvernement de la province a demandé des secours à l'arsenal de la marine de Sézanne.

Pétites Nouvelles de la Nuit

PARIS

— M. Barthou, ministre des travaux publics, a déclaré que le gouvernement était décidé à reporter la date de l'inauguration du pont ferroviaire, au sujet du radical du Rhône et qu'il prévoit, si l'inital, la question de confiance.

La Commission de révision judiciaire a adopté le projet de loi pour augmenter l'autorité des juges des séances d'assises, de leurs instances et de leurs auditions, et de leur donner de première instance, notamment à Lille, Valenciennes et Béthune.

Le Conseil général de la Seine a procédé à l'élection de deux délégués au conseil municipal, à être élus par 84 voix contre 16 à M. Frémont-Métric, conservateur ; à 4 à M. Trechet, progressiste ; à 8 à M. Laurent Lely, radical indépendant.

Le Conseil supérieur des Beaux-Arts a siégé hier, dans les locaux de la chambre de commerce, à une somme de 300 francs pour l'achat de voyage ; une petite dotation de la section de l'art dramatique, et une autre de 100 francs pour l'achat d'objets offerts par M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Félicitation.

Dernière Heure

L'impôt sur le revenu et les vacances parlementaires

Paris, 17 juillet.

Le groupe radical-socialiste a demandé, par la proposition de M. Dumont, que la Chambre tienne des séances du matin, se réservant, s'il en est besoin, de présenter ses motions tendant à ce que la Chambre ne se sépare pas avant d'avoir voté l'impôt sur le revenu.

Le groupe a entendu, sur la question de M. Barrot, l'exposé des lignes principales de l'interpellation que doit faire M. Gouraud.

L'ALCOOL INDUSTRIEL

Paris, 17 juillet.

La commission parlementaire, chargée d'étudier les meilleurs moyens d'utiliser l'alcool industriel, a été réunie, sous la présidence de M. Ribié. Elle a entendu MM. Maïrac, Delperrière, Plichon, et Augé, qui ont soutenu la possibilité de frapper les pétroles d'un droit intérieur.

La répression du vagabondage

Paris, 17 juillet.

Le groupe chargé d'étudier la répression du vagabondage a entendu son président, M. Dubié, qui a fait un exposé du voyage qu'il vient d'accomplir avec quelques-uns de ses collègues, en Hollande, et au Belgique, pour étudier le fonctionnement des établissements dans lesquels sont enfermés les vagabonds professionnels. La commission a adopté le principe de la répression d'énergie, mais de très modérée, à ceux qui existent dans ces deux pays.

LILLE

UN INCÉGNEUR ÉCRASÉ par une automobile

Paris, 17 juillet.

M. Le Poitevin a trouvé sur la table de son cabinet une lettre adressée à Lemoinne, et dans laquelle l'enclos en suite disait :

Monieur le juge,

Je vous exprime tous mes regrès de ne pouvoir vous rendre à votre convocation, mais à la suite des mauvaises habitudes de la partie civile, j'ai été dans l'impossibilité de faire venir un avocat, je n'ai pu acheter mes opérations.

Il est donc justifié que je me présente devant vous. Mais je souhaiterais dans quelques jours vous appeler de nouveau.

Signd : Henri Lemoinne.

UNE MORT HORRIBLE

Paris, 17 juillet.

Trois hommes morts dans une fosse d'assainissement. — Le ministre du travail a été interrogé.

Le ministre a été interrogé.

Les deux derniers sont tombés dans la fosse d'assainissement de l'avenue de l'Amiral de Grasse, à l'angle de l'avenue de l'Amiral de Grasse et de l'avenue de l'Amiral de Grasse.

Le troisième homme, qui avait été porté au secours, a été transporté à l'hôpital Saint-Louis.

Le corps a été identifié par un voisin.

Le corps a été identifié par un voisin.